

# Procès verbal du mardi 01 avril 2025

Secrétaire de séance: Mme VUILLEMIN Maddy

Absent Excusé : MS FAIVRE Benoît et TERRAPON Nicolas

Absent : M. VUILLEMIN Charly

- **Présentation et vote des Comptes financiers Uniques 2024**

Mme le Maire présente les comptes financiers uniques

	budget général	bois		Total
solde 2023	170 555.74	20 966.05		191 521.79
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	72 337.71	3 138.66		
RECETTES	40 725.72	0.00		
BILAN	-31 611.99	- 3 138.66		-34 750.65
<b>FONCTIONNE- MENT</b>				
DEPENSES	168 475.04	46 305.20		
RECETTES	202 865.81	80 874.43		
BILAN	34 390.77	34 569.23		68 960.00
<b>BILAN 2024</b>	<b>2 778.78</b>	<b>31 430.57</b>		<b>34 209.35</b>
<b>SOLDE 2024</b>	<b>173 334.52</b>	<b>52 396.62</b>		<b>225 731.14</b>

Les comptes financiers uniques sont approuvés par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **Affectation des résultats 2024**

Pour le budget général, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 204 946.51 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 : 31 611.99 €

Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 173 334.52 €

Pour le budget bois, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 53 997.28 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 : 26 100.66 €

Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 27 896.62 €

Le conseil municipal à l'unanimité valide ces 2 délibérations d'affectation de résultat.

• **Présentation et vote des budgets primitifs 2025**

	budget général	bois		Total
<b>solde 2024</b>	<b>173 334.52</b>	<b>52 396.62</b>		<b>225 731.14</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	83 098.00	29 300.00		
RECETTES	16 906.00	0.00		
BILAN	-66 192.00	29 300.00		-95 492.00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	201 812.00	59 102.00		
RECETTES	201 884.00	76 700.00		
BILAN	72.00	17 598.00		17 670.00
<b>BILAN 2025</b>	<b>-66 160.00</b>	<b>- 11 702.00</b>		<b>-77 822.00</b>
<b>SOLDE 2025</b>	<b>107 214.52</b>	<b>40 694.62</b>		<b>147 909.14</b>

Les budgets primitifs 2025 sont adoptés par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

• **Vote des taux des deux taxes directes locales**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal augmente de 3 % par rapport à 2024 les taux de la taxe du foncier bâti, non bâti et taxe d'habitation

- fixe à l'unanimité les taux d'imposition de 2025 des 3 taxes directes locales :
  - Taxe foncier bâti : 25.56 %
  - Taxe foncier non bâti : 11.95 %
  - Taxe habitation 12.66 %

Résultat du vote, 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

○ **Devis poteau incendie à La Goulay**

Le poteau d'incendie situé à la Goulay est HS depuis de nombreuses années. Mme le maire propose de remplacer ce poteau et donne lecture du devis de Gaz et Eaux pour un montant de 2 842.88 € ht (3 411.21 € TTC).

Le conseil valide ce devis à l'unanimité.

○ **Cotisation Bois du jura**

Le comité des bois du Jura AOC nous propose une cotisation soutien en fonction du nombre d'hectares : Entre 100 HA et 500 HA : 300 € ttc

Le conseil décide d'adhérer au label Bois du jura.

• **Devis entretien annuel de l'orgue**

En accord avec les communes de LE NARBIEF et de LA BOSSE et après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour le devis de M. CHANON concernant l'entretien annuel de l'orgue de l'église du Bizot montant du devis :

751.20 € (exonéré de TVA) (idem 2023 et 2024)

Les participations des communes seront les suivantes :

**LE BIZOT 50 % = 375.60 €**

LE NARBIEF 25 % = 187.80 €

LA BOSSE 25 % = 187.80 €

○ **Devis fenêtre de la sacristie Eglise**

Depuis 2020, Mme le Maire parlemente avec les maires de La Bosse et du Narbief afin de rénover la la fenêtre de la sacristie de l'église du Bizot. Une visite a eu lieu sur le site.

Deux devis sont proposés :

- Maçonnerie entreprise RENAUD Philippe à LE BIZOT pour 645 € (pas de TVA)

- Menuiserie entreprise JEANNIN Olivier à LE BIZOT pour 150 € (pas de TVA)

Mme le Maire intéressée par l'affaire ne prend pas part au vote.

En accord avec les communes de LE NARBIEF et de LA BOSSE et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les devis des entreprises RENAUD Philippe et JEANNIN Olivier pour montant de 795 €

Les participations des communes seront les suivantes :

**LE BIZOT 50 % = 397.50 €**

LE NARBIEF 25 % = 198.75 €

LA BOSSE 25 % = 198.75 €

○ **Devis lampes Led Eglise**

Mme le Maire propose de changer toutes les anciennes lampes de l'église en led et donne lecture du devis de l'entreprise LAB à LE RUSSEY.

En accord avec les communes de LE NARBIEF et de LA BOSSE et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise LAB pour un montant de 770.26 € ht (924.31 € ttc)

Les participations des communes seront les suivantes :

**LE BIZOT 50 % = 385.13 €**

LE NARBIEF 25 % = 192.56 €

LA BOSSE 25 % = 192.56 €

○ **Devis réfection du mur d'enceinte du cimetière**

Depuis 2020, Mme le Maire parlemente avec les maires de La Bosse et du Narbief afin de rénover le mur d'enceinte du cimetière. Une visite a eu lieu sur le site.

Mme le Maire intéressée par l'affaire ne prend pas part au vote.

En accord avec les communes de LE NARBIEF et de LA BOSSE et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise RENAUD Philippe pour montant de 10 032 € (pas de TVA)

Les participations des communes seront les suivantes :

**LE BIZOT 50 % = 5 016.00 €**

LE NARBIEF 25 % = 2 508.00 €

LA BOSSE 25 % = 2 508.00 €

- **Devis réparation d'un escalier**

Mme Le Maire présente le devis de l'entreprise RENAUD Philippe pour la réparation d'un escalier (entre église et ancienne école).

Mme le Maire intéressée par l'affaire ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal valide le devis pour un montant de 462 € (pas de TVA)

- **Demande du Comité des fêtes**

Le comité des fêtes demande à laisser le mât vers le terrain de boule et souhaite planter 2 sapins pour les décorations de Noël :

- 1 vers l'église
  - 1 vers le terrain de boule
- Les endroits sont à définir (à revoir ultérieurement)

- **Eglise Orgues**

L'association Organisteries basée à Sainte Marie souhaite faire de la musique contemporaine autour des orgues dont celui du Bizot et demande notre accord pour ce projet.

Le conseil donne son accord pour ce projet.

- **Affaires diverses**

- Signature de l'achat de la parcelle de bois le mardi 15 avril 2025
- Syndicat Eau compte rendu AG
- Le contrat d'Amandine pour la gestion de la salle des fêtes a été renouvelé pour une durée de 2 ans à partir du 01/04/2025.
- Opérations fleurs et brioches
- Travaux fibre pour le Pole Dance prévu le 07/04/2025
- Nettoyage printemps le samedi 19 avril, en même temps que la chasse aux œufs.
- AG de l'Ecolette le 05 avril 2025
- Inspection de la gendarmerie le lundi 07 avril à Monlebon
- Inauguration des travaux de l'église du Mémont le samedi 26 avril à 9h30
- AG des donneurs de sang le samedi 26 avril

Fin de séance à : 22h30

*Mme le Maire  
RENAUD Philippe*

